



Disraeli

AVIS PUBLIC

Changement de lieu des assemblées ordinaires 14 septembre et 5 octobre 2026

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET

La Ville de Disraeli informe ses citoyens que les deux prochaines assemblées ordinaires, soit celles des 14 septembre 2026 et du 5 octobre 2026, ne se tiendront exceptionnellement pas au Cabaret des arts de Disraeli.

En raison de la location du Cabaret des arts pour les besoins des élections provinciales, ces deux assemblées auront lieu à l'endroit suivant :

Hôtel de ville de Disraeli
Salle du 2^e étage
550, avenue Jacques-Cartier, Disraeli

À compter de l'assemblée du 9 novembre 2026, ainsi que pour les assemblées ordinaires suivantes, le lieu habituel, soit le Cabaret des arts de Disraeli, sera de nouveau utilisé.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à prendre note de ce changement de lieu.

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, ce 24^e jour du mois d'août 2026.

Kim Côté
Directrice générale et greffière

Certificat de publication

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au www.villededisraeli.ca et affiché une copie à l'hôtel de ville, 24^e jour du mois d'août 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24^e jour du mois d'août 2026.

Kim Côté
Directrice générale et greffière